CENTRE DE RESSOURCES ECONOMIE CIRCULAIRE ET DECHETS

Développement du compostage en restauration scolaire

Toulouse Métropole

Auteur :

1 Place de la Légion d'Honneur
Bp 35821
31505 Toulouse
Voir le site internet
Corinne Chautard
corinne.chautard@toulouse-metropole.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Depuis mi 2013, assisté d'un prestataire, Toulouse Métropole propose un accompagnement méthodologique à la mise en œuvre du compostage des biodéchets issus de la restauration scolaire auprès des municipalités candidates. Il comprend :

- Une analyse technique et organisationnelle pour la mise en place du tri des biodéchets au sein des cantines,
- Un dimensionnement des besoins en composteurs,
- Une formation des référents,
- Un suivi de ces opérations.

Cet accompagnement méthodologique s'organise autour de plusieurs rencontres :

- Une première rencontre permet de présenter les modalités d'accompagnement et mieux cerner les tenants et aboutissants du projet de la commune. Son objectif est de valider la faisabilité du projet et mobiliser les futurs utilisateurs ;
- Une 2ème rencontre porte sur l'observation du fonctionnement des cantines et le lancement d'une pesée sur une semaine. Une réunion avec l'ensemble de l'équipe projet permet de poser une première réflexion en terme d'organisation à définir en vue du tri des biodéchets, des besoins en composteurs, du choix de l'emplacement, de l'apport en structurant,
- Une 3ème rencontre rend compte de l'analyse technique des besoins et soumet une première approche organisationnelle pour un tri adapté des déchets organiques, qui sera ensuite validée par l'équipe projet.
- Lors de l'installation du composteur, une formation adaptée aux référents et à toutes les personnes impliquées dans le projet et le suivi avec la démonstration des gestes importants (brassage, retrait de compost),
- 3 visites de contrôle qui consistent en un suivi technique lors des temps de brassage, puis d'extraction du compost pour consolider les gestes techniques, vérifier la bonne marche du compostage et la motivation de ses usagers.

La municipalité assure la mise en place et la gestion opérationnelle du projet, son organisation humaine et matérielle.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

La caractérisation réalisée en 2012 par Toulouse Métropole met en évidence que 23 % des ordures ménagères sont des déchets fermentescibles. Le compostage domestique est une solution dont l'incidence sur les quantités de déchets restant à collecter permet de contribuer à l'objectif de -7% des ordures ménagères, fixé par le programme local de prévention des déchets.

Les écoles potentiellement concernées sont nombreuses sur le territoire (plus d'une centaine de sites) et représentent donc un fort potentiel pour la mise en place d'opération de compostage.

L'objectif poursuivi par Toulouse Métropole est d'accompagner 12 communes d'ici 2016 dans la mise en œuvre du compostage en restauration scolaire, en vue de favoriser leur autonomie au bout d'une année et de garantir la pérennité de ces actions.

Résultats quantitatifs

Au 1er février 2014, un site de compostage en restauration scolaire est installé. Fin juin 2014, ce seront, au total, 3 communes qui disposeront de composteurs pour les déchets de restauration de leurs cantines.

Le gisement détourné par le compostage a été estimé à 5 tonnes pour le premier site (représentant environ 390 repas par jour) et 11 tonnes pour les 2 prochaines communes (pour au global 850 repas par jour).

Résultats qualitatifs

Ces opérations dépendent beaucoup de la présence d'une ou plusieurs volontés individuelles locales qui impulsent une dynamique essentielle à l'ensemble des acteurs du projet.
Il y a nécessité de bien évaluer les besoins adaptés à chaque site et de guider l'école dans la mise en place du tri interne (enfants et agents) au préalable.
Enfin, l'accompagnement des référents est primordial pour maintenir la dynamique et veiller à ce qu'un nombre suffisant de personnes s'approprient le projet et restent impliqués dans une conduite pérenne du projet.

MISE EN OEUVRE

Planning

Juillet 2013 : Définition du cadre méthodologique d'accompagnement à la mise en place de composteurs en restauration scolaire et lancement de l'accompagnement sur le 1er site scolaire volontaire de l'opération,
Novembre 2013 : lancement de l'accompagnement sur le site n°2,
Décembre 2013 : lancement de l'accompagnement sur le site n°3,
Janvier 2014 : démarrage du compostage et formation sur le site n°1,
Avancement en février 2014 :

- présentation de l'étude technique pour le site n°2,
- étude technique en cours sur le site n°3.

Moyens humains

Une technicienne de Toulouse Métropole, une consultante du bureau d'études Inddigo à Toulouse

Moyens financiers

Prestation d'accompagnement pour les 12 communes accompagnées : 89 000 €TTC

Moyens techniques

Un modèle adapté de composteur (600 litres en bois), guide du compostage, affichages utiles (consignes, informations, rappels, etc…)

Partenaires mobilisés

Mairies concernées sur le territoire

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Chaque site dispose de conditions particulières et est le sujet d'expériences et de pratiques diverses. L'objectif de Toulouse Métropole à terme est de capitaliser l'ensemble des actions/idées qui fonctionnent,

celles qui sont à déconseiller, les méthodes de dimensionnement adaptées, afin d'alimenter un support complet permettant de faciliter le développement d'initiatives de compostage en milieu scolaire sur son territoire.

Difficultés rencontrées

Les communes candidates doivent faire part de leur motivation et de leur engagement avant tout démarrage. L'opération compostage fait l'objet d'un suivi sur les 6 premiers mois de fonctionnement avec un objectif d'autonomie de l'opération. L'accompagnement réalisé est fait en proximité.

Le travail du prestataire est réalisé en concertation étroite avec une équipe projet des structures concernées, rassemblant l'ensemble des parties prenantes au projet : représentants de la restauration, de l'animation, des services techniques (et/ou d'espaces verts) et un élu référent du projet.

Recommandations éventuelles

Les projets candidats à un accompagnement doivent répondre à un certain nombre de conditions préalables (constitution d'une équipe projet élargie et motivée, emplacement suffisant pour le projet de compostage, apport de structurant de qualité, réflexion sur le devenir du compost...).
L'équipe projet doit être animée par une personne référente de la mairie capable de mobiliser et de coordonner le travail des différents intervenants et qui reste impliquée sur la durée. De plus, des binômes de référents doivent être définis au sein de l'équipe projet pour réaliser les différentes actions nécessaires (communication/sensibilisation, tri, suivi du compostage, apport de structurant...).

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Véronique MATHEVON
veronique.mathevon@ademe.fr
Direction régionale Occitanie